



La rainette verte reprend ses quartiers en Wallonie : le Domaine des Grottes de Han poursuit son engagement pour sa sauvegarde

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 28 juillet 2026

Pour la cinquième année consécutive, le Domaine des Grottes de Han participe au programme de réintroduction de la rainette verte en Wallonie, mené par Natagora. Après plusieurs semaines d'élevage par les équipes du Domaine, 10.000 jeunes rainettes vont être relâchées ces dernières semaines dans les régions de Bernissart, Genappe et Beauraing. Toutes issues de l'élevage du Domaine des Grottes de Han !

Autrefois présente dans de nombreuses zones humides de Wallonie, la rainette verte avait quasiment disparu de notre territoire en raison de la destruction progressive de son habitat. Grâce à un important programme de conservation, cette espèce emblématique retrouve peu à peu sa place dans la nature.

Élevées avec soin avant de retrouver la vie sauvage

Chaque année, des têtards sont confiés au Domaine des Grottes de Han afin d'y être élevés jusqu'à leur métamorphose. Durant plusieurs semaines, les soigneurs veillent quotidiennement à leur développement dans des conditions optimales, avant leur retour dans des milieux naturels soigneusement sélectionnés.

Le 14 juillet, 500 rainettes retrouveront ainsi leur habitat dans la région de Genappe. Cette première réintroduction de l'année sera suivie d'autres lâchers dans les prochaines semaines.



Les résultats des années précédentes sont particulièrement encourageants. Des pontes ont été observées sur plusieurs sites où des rainettes avaient été réintroduites, preuve que l'espèce parvient progressivement à recoloniser ces milieux. Un succès qui confirme l'efficacité des efforts menés conjointement par Natagora et ses partenaires.

Restaurer un écosystème, pas seulement une espèce

La rainette verte est bien plus qu'une petite grenouille. Sa présence témoigne de la qualité des milieux naturels dans lesquels elle vit. Très sensible à la pollution et à la disparition des zones humides, elle est considérée comme une espèce bioindicatrice : lorsqu'elle s'installe durablement, c'est tout un écosystème qui retrouve son équilibre.

En favorisant son retour, ce programme contribue également à préserver de nombreuses autres espèces animales et végétales qui dépendent des mêmes habitats. Chaque lâcher représente ainsi une nouvelle étape dans la restauration de la biodiversité wallonne.

Le Domaine des Grottes de Han est fier de mettre son expertise animalière au service de ce projet de conservation et de contribuer, année après année, au retour d'une espèce aussi discrète que précieuse.

Contact :

Magali NICOLAÏ, Responsable Presse
mnicolai@grotte-de-han.be • +32 (0)495 75 02 12